

étranger, tout en instaurant une série de mesures incitatives à l'intention des investisseurs indiens et étrangers. L'afflux de capitaux nationaux et extérieurs qui en résulte fait du secteur indien de l'énergie l'un des plus dynamiques du monde.

Avide d'énergie, l'Inde a aussi besoin d'équipement et de services pétroliers. Le secteur des hydrocarbures, autrefois chasse gardée de l'État indien, se libéralise graduellement. Ce marché, évalué à quelque 4 milliards de dollars américains et affichant une croissance d'environ 15 p. 100 par année, offre une multitude de débouchés à l'entreprise canadienne. D'ailleurs, face à une croissance pareille, l'industrie indienne a du mal à répondre à la demande et plus de la moitié des besoins sont actuellement comblés par les importations.

De même, l'expertise canadienne en télécommunications place nos compagnies en bonne position pour tirer parti de la forte croissance de la demande en équipement et services. Ce secteur, lui aussi réservé jadis au gouvernement indien, a été ouvert au secteur privé, tant national qu'étranger. En outre, l'administration indienne annonçait récemment sa décision de baser le système national de réglementation des télécommunications sur le modèle canadien du CRTC [Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes], ce qui ajoute un élément de familiarité et devrait conférer aux compagnies canadiennes un atout supplémentaire.

Les problèmes écologiques occasionnés par la croissance de la population et la diversification de la base industrielle ont créé en Inde un énorme besoin de matériel, de services et de technologie respectueux de l'environnement. Ce marché, actuellement évalué à quelque 500 millions de dollars américains, devrait croître à la cadence de 20 à 25 p. 100 par année. Dans le passé, le régime indien de réglementation causait des problèmes aux entreprises étrangères qui tentaient de percer sur ce marché. À cet égard, la situation est en train de s'améliorer, bien qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. L'Inde a adopté une nouvelle législation environnementale, éliminé la plupart des contrôles à l'importation et est en train d'imposer des mesures plus sévères pour faire respecter les normes.

Le marché indien présente une multitude de débouchés, particulièrement pour ceux qui, par des coentreprises, peuvent conjuguer la connaissance du marché qu'ont les Indiens avec les capacités des entreprises occidentales. Lorsqu'ils lancent des coentreprises avec des partenaires indiens, les Canadiens se placent en situation, non seulement d'en cueillir les fruits à court terme en approvisionnant un marché étranger vorace, mais aussi d'en retirer des retombées à long terme sur d'autres marchés du Sud-Est asiatique.